



LETTRE D'INFORMATION N° 1/2018

Mairie de Norroy le Veneur 22 Grand'Rue 57140 NORROY LE VENEUR
Tél : 03 87 51 34 30 - Fax : 03 87 51 21 87
mail : mairie@norroyleveneur.fr - site internet : www.norroyleveneur.fr
Horaires d'ouverture : lundi et mercredi : 8 h 30 -11 h 00 / mardi et jeudi : 16 h 00 - 19 h00

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FEVRIER 2018

Avenants au marché pour l'amélioration énergétique et la mise en conformité de la salle polyvalente Albert Bourson

Après concertation de la Commission Travaux, il a été proposé aux membres du conseil de rajouter la rénovation complète des petites salles : remplacement du chauffage électrique par le gaz, réfection des murs, sols, plafonds chauffage au sol d'appoint pour la petite salle et la salle de bridge. Des travaux supplémentaires d'éclairage extérieur ont dû être rajoutés afin d'être en conformité avec la réglementation. Nous rajoutons également dans le marché la mise en place de la sono dans la grande salle.

Vote : 14 pour – 1 abstention

Autorisation d'ester en justice

Par lettre en date du 21 décembre 2017, le greffier en chef du tribunal administratif de Strasbourg nous transmet la requête déposée par un agent administratif.

Cette requête vise à annuler le blâme que nous lui avons infligé.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'ester en défense et de désigner un avocat pour défendre la Commune dans cette affaire.

Accord à l'unanimité

Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

Madame le Maire informe que le PLU a été arrêté par délibération du 23 février 2015 et approuvé en date du 6 juin 2016. Le PLU a des exigences plus lourdes que le POS, de ce fait, des dossiers de permis de construire se voient souvent refusés.

Après concertation avec les services de l'urbanisme de la communauté de communes ainsi que les services de la DDT, une modification simplifiée du PLU est nécessaire et nous procéderons à l'aménagement de certains articles du règlement du village pour une lecture facilitée des textes.

Accord à l'unanimité

Dénonciation du CNAS - Caisse Nationale d'Action Sociale

L'action sociale en faveur des agents territoriaux est obligatoire. La commune cotise au CNAS depuis le 11 mai 2011. Huit agents sur neuf ne sont pas intéressés par les offres proposées. Nos agents ont demandé une autre solution, qui sera transmise au Comité Technique du Centre de Gestion. Nous retirons donc notre adhésion au CNAS.

Vote à l'unanimité

Subvention classe de mer

Monsieur BRAAS, Professeur de notre école nous transmet une demande de subvention pour la classe de mer. En effet, les 25 élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 partiront du 18 mars au 24 mars 2018 à Riec-sur-Belon dans le Finistère. Le coût du voyage revient à 401 € par élève, il comprend : la pension complète, l'hébergement, le transport, l'encadrement, les activités et les visites.

Pour rappel : en 2016, a été votée la somme de 100 € par enfant pour la classe de neige. Nous proposons de verser le même montant.

Vote à l'unanimité

Subvention aux particuliers pour les travaux d'économie d'énergie

Cinq nouvelles demandes de subventions de travaux faits par les administrés nous sont parvenues.

Celles-ci doivent être approuvées par le Conseil et l'ont été à l'unanimité.

Acceptation de chèques

Un chèque de l'UEM nous est parvenu en Mairie, d'un montant de 278.76 euros – différence de la facture estimative.

Le Conseil doit l'accepter avant de l'encaisser.

Accepter à l'unanimité

Quelques infos...

1/ Le déroulement des travaux de la salle polyvalente se passe bien et dans les temps, après réflexion de la commission travaux, la salle polyvalente sera entièrement rénovée puisque nous avons décidé lors du dernier Conseil de rénover les petites salles attenantes.

Lors d'une des commissions travaux, nous avons été informé de l'interdiction de laisser l'atelier de nos agents techniques dans le garage de la salle polyvalente. En effet, celui-ci servait de dépôts de carburants, de dépôt de produits divers, d'atelier de soudure, de réparation mais également de vestiaires, sanitaires, ce qui est contraire à toutes règles de sécurité... Nous allons présenter au prochain conseil, un projet de construction de locaux techniques sur l'aire de stockage existante.

2/ Nous vous avons informés que nous nous portions acquéreur des terrains longeant la route de Bellevue d'environ 16 hectares appartenant à l'EPFL (Établissement Public Foncier de Lorraine). Appartient également à l'EPLF le bois de Forêt : le long de la route allant à Plesnois (de Sainte Anne à la zone artisanale de Plesnois). Nous ne nous sommes pas encore portés acquéreurs mais il serait dommage que les bois de Norroy le Veneur n'appartiennent plus à Norroy... Au conseil, nous sommes d'accord sur le principe.

3/Taxe Gemapi – La gestion des milieux aquatiques et Préventions des Inondations est une nouvelle compétence des EPCI depuis le 1^{er} janvier 2018. Afin de financer l'exercice une nouvelle taxe est mise en place sur notre taxe foncière. Le Conseil communautaire a délibéré à la majorité afin d'instituer cette taxe, arrêté le produit à 1 000 000 euros pour l'année 2018, soit environ 20 euros par foyers.

DIVERS

Jury vvf 3^{ème} fleur pour Norroy le Veneur.

Cette année 2018 nous recevrons la visite du jury « Villes et Villages Fleuris ». En 2015 nous avons maintenu deux fleurs avec de nombreux points positifs pour l'obtention du niveau supérieur. Aussi cette année nous visons la troisième fleur. Ce niveau est très exigeant et nous avons demandé l'accompagnement par une chargée de mission du département. Cette personne est très positive sur nos chances d'obtenir cette 3^{ème} fleur et nous fournit de nombreux conseils très instructifs pour l'évolution de la commune vers encore plus de respect de la nature, d'harmonie avec l'environnement naturel et de convivialité.

Valorisation d'un espace naturel à proximité de notre salle communale.

Nous disposons d'une soixantaine d'ares qui sont simplement fauchés régulièrement une fois par an. Dans l'état, ce pré n'a pas d'intérêt particulier et quelques membres de la commission environnement travaillent à un projet d'aménagement favorable à un enrichissement de cet espace sur le plan biodiversité, en tenant compte de ses caractéristiques naturelles.

Le but est de retrouver une biodiversité locale riche et d'en faire un lieu accessible pour les Noverois, espace d'observation et de sensibilisation à notre flore et petite faune locale.



La chasse aux œufs

Elle aura lieu le dimanche 8 avril 2018 après-midi à la salle du Fournil (en raison de la rénovation de la salle A. Bourson). Pour des raisons d'organisation et de logistique, l'inscription est obligatoire, elle se fait à partir d'un formulaire automatique sur le site internet de la municipalité jusqu'au dimanche 18 mars. Le programme détaillé et les horaires seront disponibles sur le site 15 jours avant l'animation.



Pièce de théâtre en anglais pour petits et grands

La municipalité, en partenariat avec l'association Whitehorsefrance, vous propose deux pièces de théâtre en anglais. Tarif : au chapeau. La mise en scène accompagne habilement le texte et le spectateur comprend l'histoire sans avoir besoin de saisir le sens de tous les mots.

Lundi 19 mars à 17 h 30, salle du Fournil à Norroy le Veneur

Pour les enfants : Dick Whittington - Un conte bien connu des Britanniques. L'histoire d'un orphelin devenu maire de Londres. Écrite par Peter Griffith dans un anglais très simple. Mise en scène Michael Dray. Durée 45 minutes.

Mercredi 21 mars à 17 h 30, salle du Fournil à Norroy le Veneur

Pour les ados et les adultes : Move to Junk - Une pièce sur le cyber-harcèlement. Écrite par Peter Griffith en anglais, accessible dès 12 ans. Durée 1 heure.

Pour tout renseignement et réservation (conseillée) : whitehorsefrance@gmail.com et 03 82 44 00 98 (laisser un message).

Démarches administratives : gratuites ou payantes ?

La municipalité attire votre attention sur certains sites internet (par exemple www.annuaire-mairie.fr) qui facturent en ligne la délivrance de certains actes officiels (acte de naissance, acte de mariage...) **alors que ces actes sont délivrés gratuitement dans les mairies**. Ce sont des sites privés marchands. La délivrance de ces actes passe dans tous les cas par les mairies, le fait de payer par internet sur ces sites privés ne procure aucun gain de temps.

Bus des aînés

Prochaines dates du bus des Aînés : les vendredis 23 février, 9 et 23 mars 2018.

Départ à 13h30 à Norroy le Veneur aux arrêts suivants : Fontaine Aumont, rue de Fèves, Snorroy, Fontaine de Larue, Centre village, Fontaine Charrau. Le retour s'effectuera Place d'Armes à 17 heures.

Prochains balayages des rues de Norroy :

Afin de ne pas gêner le passage de la voiture balayeuse, voici les deux prochaines dates du passage :

- **Vendredi 23 février 2018**
- **Vendredi 23 mars 2018**

Enregistrement du PACS en mairie

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1^{er} novembre 2017. La signature du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48). Un décret publié au *Journal officiel* du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité. En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1^{er} novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent. Pour plus d'informations, contactez le secrétariat de mairie et consultez le lien ci-dessous.

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A11143>

Don du sang

La prochaine collecte de don du sang aura lieu le lundi 9 avril 2018 à la salle des fêtes de Maizières-lès-Metz de 15 h à 19 h.

Logement de la jeunesse 16-30 ans

La Communauté de Communes Rives de Moselle a mis en avant une problématique réelle, dans son Programme Local de l'Habitat : le logement des jeunes. Afin d'identifier les besoins réels des jeunes (16-30 ans), d'y apporter des réponses personnalisées et rapides sur notre territoire, une convention a été signée pour la mise en place de permanences dans plusieurs communes de la Communauté de Communes.

Sur rendez-vous, une conseillère logement sera présente afin d'apporter des solutions aux jeunes du territoire à la mairie d'Ennery les jeudis de 9 h 00 à 12 h 00 et à la communauté de communes les mercredis de 14 h 00 à 17 h 00 sur rendez-vous au 03.87.69.04.18.

La piscine « plein soleil » de Maizières-Lès-Metz

Des MATINS ANIMES sont organisés pendant les vacances scolaires du mardi au vendredi de 9h30 à 12h. Cette animation est réservée aux enfants de 7 à 12 ans (jeux, tapis, ballons, bouées, parcours...et rigolades..). INTERDIT AUX PARENTS.

Les enfants peuvent y aller tous les matins, comme ils veulent, sans réservation, à l'heure ou le jour qu'ils souhaitent.

Conditions : avoir 7 ans minimum et une carte d'abonnement

- tarif 12 €, achat à l'accueil de la piscine aux heures d'ouverture au public.
- prix de la carte support : 1.50 €
-

Facebook : Piscine Intercommunale "Plein Soleil"

NOS ASSOCIATIONS,

ASD

L'ASD recherche 2 animateurs de centre de vacances, pour encadrer les enfants de 5-12 ans, lors de l'animation vacances qui se déroulera du 23 au 28 avril 2018 sur notre commune.

Renseignements auprès de Francine 06 02 08 04 63 ou Andréa 06 24 30 35 23.

MEET'S JAZZ QUARTET- Vendredi 9 mars 2018 à 20h30 - Salle du Fournil – Norroy-le-Veneur

Prix : au chapeau

Contact : Patrice au 06.74.19.02.58

Plus d'informations sur : <https://www.couarail-norroy.fr/saison-couarail/meet-s-jazz-quartet/>

NORROY – Spectacle (théâtre)

23 + 24 + 25 mars 2018 à 20h30

Église Saint-Pierre – Norroy-le-Veneur - Prix : 10 € / 8 €

Réservations sur <https://www.couarail-norroy.fr/accueil/reservations/>

DFEF

Conférence - André MARTIGNON, conseiller en plantes médicinales et aromatiques, phyto-aromathérapie et médecines naturelles animera une conférence sur

"Les plantes aromatiques et médicinales au jardin. Culture, utilisations et déclinaisons."

Vendredi 20 avril 20 h 30

Salle située au Très au Pré de Plesnois

Assemblée Générale

L'AG de DFEF se tiendra le 28 février à 18 h 00 à la salle du Fournil à Norroy-le-Veneur



Collecte de dons alimentaires et d'hygiènes

Aux écoles maternelle et primaire

A la mairie aux heures d'ouverture

Du lundi 12 mars 2018 au jeudi 15 mars 2018

On compte sur vous...

7^{ème} édition de «La Messine» le 29 avril 2018

Pour plus d'informations : <http://lamessine.eu>

La municipalité de Norroy le Veneur soutient cette action et s'y associe en vous proposant de vous inscrire directement en mairie pour une réservation groupée et en affrétant un bus pour un déplacement collectif.

Inscription en mairie avant le VENDREDI 23 MARS 2018.

Plusieurs parcours sont proposés :

- baby messine : 400 m, jusque 4 ans, 3 euros ;
- mini messine : 1 km, à partir de 4 ans jusque 15 ans, 5 euros ;
- la messine : 6 km à partir de 14 ans, 14 euros ;
- challenge mère-fille, 14 euros par personne (à partir de 14 ans) ;
- challenge grand-mère, mère, fille (la Messine à trois) : 42 euros.

Paiement uniquement par chèque à l'ordre de l'A2M vous sera demandé au moment de l'inscription.